

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 282 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BEN JELLOUN DRIS

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 74 27 70 61 Total des frais engagés : 26 000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. MOKRI Mohamed
NEURO CHIRURGIEN
Sidi Mohamed Bouzian Rés. Farhatine
Imm.4 Appt. N° 2 Sidi Othman
Tél: 0522 591 092 / 0667 125 796

Date de consultation : 16 / 1 / 2024

Nom et prénom du malade : chaker Heba Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affel neuro b fig

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 16 / 1 / 24

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/01/24				DR. MOUKRI Mohamed NEURO CHIRURGIEN Mohamed Bouzian Rés. Farhatine n°4 Appt. N° 2 Sidi Orthman 0522 351 092 / 0667 125 726
49/1/24	gru	2601		DR. MOUKRI Mohamed NEURO CHIRURGIEN Mohamed Bouzian Rés. Farhatine n°4 Appt. N° 2 Sidi Orthman 0522 351 092 / 0667 125 726

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Sahnoun	19/1/24	3739.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Hay Mohamed 0611321232 0611358912	16/01/24	IRN	2000.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from			

Dr. Mohamed MOKRI NEUROCHIRURGIEN

Chirurgie et maladies du crâne,
Système nerveux et de la colonne vertébrale.
Traitement de l'épilepsie
Electroencéphalographie

Ex. Médecin principal à l'hôpital Mohamed 5 - Meknès
Ex. Praticien au CHU Ibn Rochd - Casablanca



الدكتور محمد المقرى

إختصاصي في جراحة وأمراض الرأس،
الأعصاب و العصود الفقري
علاج داء المرض (الكتار و الصغار)
التخطيط الكهربائي للدماغ

طبيب رئيس سابق بمستشفى محمد الخامس - مكناس
جراح سابق بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

Casablanca, le : 19-1-24

chokri Hebib

شارع محمد بن زيد ، اقامة فتحية ، عمارة 4 ، شقة 2- الطابق الاول ، سيدم عثمان - الدار البيضاء - (قرب أسيما سيدجي عثمان)

*Bd. Mohamed Bouziane Résidence Farhatine, Imm.4 Appt.2
1er étage - Sidi Othmane - Casablanca (près de Acima Sidi Othmane)*

Tél.: 0522.551.092

GSM.: 0667.125.796

ANDOL 1000 mg
8 Comprimés sécables



6 118000 083306

LOT : 230366
EXP : 03/2026
PPV : 10,60DH

ANDOL 1000 mg
8 Comprimés sécables



6 118000 083306

LOT : 230365
EXP : 03/2026
PPV : 10,60DH

OEDES 20mg

28 gélules



6 118001 100088

LOT : 221879
EXP : 08/2025
PPV : 99.00DH

ISOX® 200 mg

Célecoxib
10 gélules

PROMOPHARM S.A.



6 118000 242437

PPV:39DH80
PER: 09/26
LOT: M3071

Laroxyl 40 mg/ml

Amitriptyline
Gouttes bénives 20 ml



6 118001 040407

82,00

Humorex® 10 mg

Oxalate d'escitalopram
30 Comprimés pelliculés sécables



6 118000 331520

131,00

مركز الفحص بالأشعة الحزام الكبير
Centre de Radiologie La Grande Ceinture

Casablanca, le 16/01/2024

Facture N° 397/2024

Nom patient : **CHAKIK HABIBA**

Examen(s) réalisé(s) :

IRM CEREBRALE:

Montant : **deux mille (2000 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX MILLE DHS

RADILOGIE LA GRANDE CEINTURE
Lot 341, Lotissement El Mouahidine
Bd La Grande Ceinture Pief. D'arrondissement
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél : 0611 97 42 89 / 0615 58 97.50

Dr. Mohamed MOKRI
NEUROCHIRURGIEN

Chirurgie et maladies du crâne
Système nerveux et de la colonne vertébrale.
Traitement de l'épilepsie
Electroencéphalographie

Ex. Médecin principal à l'hôpital Mohamed 5 - Meknès
Ex. Praticien au CHU Ibn Rochd - Casablanca



الدكتور محمد المكري

إختصاصي في جراحة وأمراض الرأس،
الأعصاب و العمود الفقري
علاج داء الصرع (الكبار و الصغار)
التخطيط الكهربائي للدماغ

طبيب رئيسي سابق بمستشفى محمد الخامس - مكناس
جراح سابق بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

Casablanca, le : 16.01.24.

chakka Hebiba

Céphalé Rebelle en Toul

RADILOGIE LA GRANDE CENTRE
Lot 341, Lottissement El Moudjine
Bd La Grande Centure Pref. D'arrondissement
Hay Mohammadi - Casablanca
tél.: 0611.91.42.89 / 0615.58.97.50

Dr. MOHAMED BOUZIANE
1er étage - Sidi Othmane - Casablanca (près de Acima Sidi Othmane)
Tél.: 0522.551.092 GSM.: 0667.125.796

شارع محمد بوزيان، إقامة فرجين، عمارة 4، شقة 2- الطابق الأول، سيدى عثمان - الدار البيضاء - (قرب أسيما سيدى عثمان)

Bd. Mohamed Bouziane Résidence Farhatine, Imm.4 Appt.2
1er étage - Sidi Othmane - Casablanca (près de Acima Sidi Othmane)

Tél.: 0522.551.092

GSM.: 0667.125.796



مركز الفحص بالأشعة الحرام الكبير

CENTRE DE RADIOLOGIE LA GRANDE CEINTURE

Radiologie Numérique - Opacifications - Echographie - Echodoppler - Mammographie
Panoramique Dentaire - Ostéodensitométrie - Scanner - IRM

Dr. ZNIBER Kamar

Casablanca, le 16/01/2024

Patient : **CHAKIK HABIBA** Age : 57ans.
Médecin Traitant : **DR MOKRI MOHAMED**

IRM CEREBRALE

RC : Céphalées rebelles au traitement.

Technique :

- Séquences sagittales pondérées en T1.
- Séquences axiales pondérées en T2, en séquence FLAIR, diffusion et en écho de gradient T2.
- Séquence 3D T1.

Résultats :

- Hypersignaux punctiformes T2 et FLAIR au niveau de la substance blanche péri-ventriculaire et des centres semi-ovales ainsi qu'en sous-cortical et au niveau pontique latéralisés à droite et à gauche, sans traduction sur la séquence de diffusion, d'origine vasculaire : classés Fazekas 2.
- Légère atrophie cortico-sous-corticale sus et sous tentorielle comme en témoignent la dilatation ventriculaire, l'élargissement des sillons corticaux et des vallées sylviennes.
- Les structures médianes sont en place.
- Les citernes de la base sont libres.
- Absence de syndrome de masse au niveau de la fosse cérébrale postérieure.
- Absence de foyer ischémique sur la séquence de diffusion.
- Absence de stigmate hémorragique sur la séquence de susceptibilité magnétique.

Au total:

- Leucopathie vasculaire classée Fazekas 2 avec Légère atrophie cortico-sous-corticale sus et sous tentorielle.

Merci de votre confiance
N° 341, Lottissement Al Mouahidine
Bd la Grande Ceinture, Casablanca
Lot 341, Signé DR ZNIBER
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél : 0611.97.43.89 / 0615.37.40